COMMUNIQUE FEDERAL

Article 20 minutes publié le 25 mai 2025

Sous la plume de Monsieur Aymeric Le Gall, le journal « 20 minutes » a publié un article intitulé : **« J'ai l'impression que c'est une mafia »… Le long combat des victimes de violences sexuelles à la fédé d'escrime.**

Dans cet article, l'auteur dénonce des dysfonctionnements graves au sein de la fédération française d'escrime notamment au sein de la commission de discipline et du comité Éthique et Déontologie.

La Fédération Française d'Escrime ne peut pas accepter de tels propos. Il est regrettable de constater que la plupart des cas cités dans cet article sont des cas anciens relevant de l'ancienne mandature. Aucune date concernant les différents éléments rapportés n'est mentionnée dans cet article ce qui peut laisser penser que certaines anciennes dérives perdurent au sein de la Fédération Française d'Escrime.

A la suite de son élection, la nouvelle équipe fédérale a entièrement renouvelé mi-novembre 2024 la composition des commissions de discipline et du comité Éthique et Déontologie afin de repartir sur des bases saines et pertinentes avec des personnes ayant des compétences et des expériences fortes en lien avec ces sujets. De plus, un grand nombre de ces membres sont extérieurs à la Fédération. Il n'est donc pas acceptable que l'intégrité de ces commissions soit remise en cause dans un article de presse.

Il convient également de rappeler que les commissions de discipline des fédérations sportives ne sont pas des juridictions pénales de première instance. Elles n'ont pas à statuer sur la qualification des infractions pénales ni sur des sanctions pénales. Leur rôle est de prendre des décisions visant à assurer la pratique sportive dans les meilleures conditions de sécurité. Elles ne doivent pas se substituer aux procédures administratives et judiciaires.

Par ce communiqué, la Fédération Française d'Escrime renouvèle toute sa confiance aux bénévoles composant les commissions de discipline et le comité d'Éthique et de Déontologie.

Par ailleurs, les membres du Comité Directeur, du Bureau, de la Direction technique Nationale sont tous très fortement sensibilisés à ces questions et tous très engagés et impliqués dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et dans la prévention de ces violences avec le souci permanent d'accompagner les victimes tout en respectant les principes du droit français en matière des droits de la défense.

Ainsi un plan d'action visant à protéger et accompagner les victimes mais visant également à former et à sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'escrime (enseignants, arbitres, accompagnateurs, coachs, dirigeants, bénévoles, athlètes et simples pratiquants) est en train de se mettre en place au sein de la FFE. Il sera régulièrement suivi et évalué afin d'être adapté si nécessaire.

Nous sommes tous concernés par ces questions mais la Fédération ne souhaite pas que la très grande majorité de ses enseignants, arbitres, bénévoles et pratiquants se découragent et se démotivent face aux errements ou aux fautes graves commises par quelques-uns et que tous puissent continuer à transmettre et profiter de leur passion dans la sérénité.

Rémy Delhomme, Président de la FFE
Stéphane Marcellin, Directeur Technique National
et toute l'équipe fédérale